

L'HORREUR

LOI PLEIN EMPLOI, FRANCE TRAVAIL, MÉPRIS DES SALARIÉS : LA FIN DES MISSIONS LOCALES ? À L'UNION NATIONALE DES MISSIONS LOCALES !

Vous êtes sortie saine et sauve des basses calomnies, vous avez conquis les cœurs. Vous apparaissez rayonnante dans l'apothéose de France Travail, de la Loi Plein Emploi et vous vous préparez au solennel triomphe de la Start-Up Nation qui couronnera notre grand siècle de travail, de vérité et de liberté.

Mais quelle tâche de boue sur l'UNML que cette abominable Loi de régression sociale qu'est la Loi Plein Emploi et pour le sort réservé aux jeunes, et aux salariés des Missions Locales qui les accompagnent !

Puisque l'UNML a osé, nous oserons aussi. La vérité, nous la dirons car nous avons promis de la dire.

Notre devoir est de parler, nous ne voulons pas être complices *

La CGT Missions locales **Accuse!** L'UNML

- De n'avoir jamais su ni voulu constituer une Agence Nationale pour l'Accompagnement et l'Insertion des Jeunes afin de regrouper toutes les missions locales en UNE seule entité.
- D'avoir accepté et encouragé le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) sans broncher. CEJ qui contraint et contrôle les jeunes les plus en difficulté.
- D'avoir utilisé les jeunes suivis par les missions locales pour expérimenter ces odieuses «15h à 20h» d'activités obligatoires dans le cadre du CEJ et désormais inscrites dans la Loi Plein Emploi pour les allocataires du RSA.
- De fournir le mode d'emploi et les outils nécessaires pour sanctionner les jeunes CEJ et de les soumettre au dogme « des Devoirs plutôt que des Droits ».
- De n'avoir pas mobilisé l'ensemble des Missions Locales pour dénoncer le PLF 2024 du Gouvernement Macron qui a réduit le budget consacré à l'allocation PACEA de près de 60% pour cette année 2024 pour sans doute le supprimer en 2025.
- D'avoir obéi aux diktats du Gouvernement pour préparer le « monopole France Travail », en rendant notamment obligatoire une labellisation des missions locales et en validant les deux référentiels uniques et communs « orientation » et « diagnostic » qui vont s'imposer aux partenaires et aux publics du Réseau Pour l'Emploi .
- D'encourager la transformation des missions locales en « team jeunes » à la solde du guichet unique France Travail.
- D'avoir contribué à la transformation et à la prochaine destruction du métier des conseillers en Mission Locale pour en faire des contrôleurs de jeunes et de mettre fin à l'accueil inconditionnel et au droit à l'accompagnement librement choisi pour les jeunes désormais sous la coupe des algorithmes « France Travail ».
- De refuser depuis de trop longues années d'améliorer les conditions de travail des 15 000 salariés des missions locales et de transgresser la Convention Collective en ajournant la négociation salaires du mois d'octobre 2024.